

Agenda



Jeudi 08 et jeudi 15 août

De 16h30 à 20h, place de la Libération, marché.

Etat Civil

Naissances :

Mathilde et Valentin SEGURA - 85, rue de la Roseraie.

Présentation Civique :

Julien LERAY - 56, rue Jean Monnet.

Mariages :

Jean-Paul JOSSELIN, Infirmier et **Nathalie CASTEL**, Aide-soignante, domiciliés 22, rue François Mauriac.

Alexandre LOUBOUTIN, Conducteur installation de fabrication, et **Marie-Line BLAISE**, Agent logistique, résidant à Guilers 6, rue René Barjavel.

Décès :

Jean-Claude MAILLOUX - Coat Ty Ogant (71 ans).

Anne Marie Pauline HÉRÉ née HUNAUT - 28, rue de Coat-Mez (83 ans).

Médiathèque

Du 2 juillet au 31 août inclus,

Marcel DOUGUET expose ses peintures « Finistère » aux heures d'ouverture d'été de la médiathèque.

Médecin de garde

Week-end du 03 août et du 10 août

En raison d'une réorganisation régionale des gardes médicales, pour obtenir le nom du médecin de garde faites le 15.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours de 12h à 14h
Contactez le 32 37

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Habasque, Mme Quiviger :

02 98 07 65 18 - 5, rue Saint Valentin

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Pochart :

02 98 07 65 84 - 5, rue Saint Valentin

Mme Geffroy, Mme Couard, Mme Favennec :

02 98 36 41 58 - 24, rue Charles de Gaulle

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68

SAMU : 15 / **Pompiers** : 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 10 09 45 79

Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

Vendredi 02 août 2013

n°1823

Permanence

Les élus n'assureront pas de permanence du samedi 13 juillet au samedi 17 août inclus.

GUILERS FAIT SA RENTREE

Samedi 7 Septembre

Repas

Bal populaire

Feu d'artifice



Samedi 7 septembre à partir de 19h – espace Pagnol

Après les grandes vacances, l'événement "Guilers fait sa rentrée" est l'occasion de se retrouver en famille, entre amis, autour d'une fête populaire qui allie convivialité, feu d'artifice et danse.

19h - REPAS : entrée + plat + dessert (boissons non comprises) : 12 € (assiette gourmande - filet mignon rôti à l'ancienne, gratin dauphinois et fagot d'haricots verts - chariot de desserts).

Billetterie ouverte à partir du 7 août.

21h - BAL POPULAIRE : avec Jean-Pierre de Bleu Marine Animation. Gratuit

22h30 - FEU D'ARTIFICE (qui sera tiré du complexe sportif Louis Ballard) : gratuit - Information : en raison des conditions climatiques, il se peut que le feu d'artifice soit retardé ou annulé.

Espace jeunes

Ouverture du local

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h.

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans.

Il reste de la place pour certaines activités, n'hésitez pas à nous contacter au

02 98 07 61 83.

La mairie vous informe

Guilers pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie : depuis le **lundi 15 juillet** et ce **jusqu'au vendredi 23 août inclus**, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi matin. Reprise des horaires habituels le **samedi 24 août 2013**.

Horaires d'ouverture de la médiathèque : du **mardi 2 juillet 2013 au samedi 31 août inclus**. Fermeture les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Les permanences des élus du samedi matin sont interrompues depuis le **13 juillet jusqu'au 17 août inclus**. Reprise des permanences le **samedi 24 août 2013** avec Mme Nadine YVEN.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers : elles paraîtront les **16 et 30 août 2013**.

Horaires du C.S.L. Ballard : jusqu'au **18 août inclus**, ouverture de 8h à 20h. **Du 19 août au 1^{er} septembre** : le complexe sera ouvert de 8h à 23h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.M.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rendez-vous au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais est fermé jusqu'au **jeudi 15 août**. Réouverture le **vendredi 16 août** à Guilers. Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles.

Concernant la **liste des assistantes maternelles** disponibles :

- ◆ pour Guilers appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09
- ◆ pour Bohars appeler le CDAS de Lambézellec 02 98 03 39 52

Concernant les **questions réglementaires** contacter la direction du travail au 0810 29 00 09.

Forum des associations

Samedi 7 septembre 2013

De 10h à 15h - Espace Marcel Pagnol

Venez découvrir les associations de votre commune !!!!!

La mairie vous informe (suite)

Opération tranquillité vacances

De nombreuses résidences se vident pendant les vacances estivales. Dans un cadre préventif, il est conseillé de prévenir la gendarmerie locale (date de départ/date de retour, adresse et coordonnées des propriétaires). Nous vous invitons également à prévenir votre voisinage ou des parents ou amis. En cas de mouvement suspect de personnes ou de véhicules, ne pas hésiter à prévenir la Gendarmerie.

Infos transports

Le plan du réseau TRAM + BUS est disponible à l'accueil de la mairie ainsi que le guide des horaires d'été valable **du 7 juillet au 1^{er} septembre 2013**.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le CCAS est à votre disposition pour l'ouverture des droits aux forfaits mensuels établis en fonction du quotient familial : **TEMPO à 5,75 € par mois (QF < 454 €)** ou **RYTMO à 21 € par mois (QF < 674 €)**. Muni de votre attestation délivrée par le CCAS de Guilers, vous devez vous rendre à l'agence BIBUS de Brest pour l'ouverture de vos droits. Vous avez ensuite la possibilité de vous adresser à la Maison de la Presse de Guilers pour le rechargement de vos abonnements mensuels.

Information ERDF

Informations destinées aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques.

L'égavage : une action indispensable.

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'égaver ou faire égaver la végétation située à proximité des lignes électriques.

Qui est responsable ?

L'égavage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'égavage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés)

Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi : confier mon égavage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'égavage.

Le saviez-vous ? : lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'égavage est à la charge d'ERDF.

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'égavage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'égaveur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le bon conseil : égaver régulièrement votre végétation

Une fois l'égavage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

La mairie vous informe (suite)

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 6 septembre 2013**.
Inscription à l'accueil de la mairie ou au 02.98.07.61.52. (code 5).

Enfance/jeunesse

Inscriptions cantine et garderie : nouveaux tarifs

Nouveaux tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2013-2014 pour les inscriptions en cantine et garderie des écoles maternelles et élémentaires publiques.

	Cantine		Garderie
	Maternelle	Elémentaire	
Quotient ≥ 1000	3.2€	3.4€	2.6€
Quotient ≥ 900 et < 1000	3.1€	3.3€	2.5€
Quotient ≥ 780 et < 900	2.9€	3.1€	2.3€
Quotient ≥ 520 et < 780	2.7€	2.9€	2.1€
Quotient < 520	2.4€	2.6€	1.9€
Occasionnels	4.5€		3€
Garderie après 8h30	1€		
Panier repas	Demi-tarif du tarif correspondant		
Adultes	5.35€ le repas		

Les abonnements reprendront le **vendredi 16 août 2013**.

Espace Jeunes

Des places se sont libérées pour certaines activités d'été de l'Espace Jeunes : **le 9 août** : soirée jeux ; **le 19 août** : (PKA) zoo de Trégomeur. L'inscription à l'Espace Jeunes se fait à partir de 12 ans. Possibilité pour les 10-12 ans de participer à certaines activités : PresK'Ados (PKA). Renseignements au : 02 98 07 61 83 ou espacejeunesguilers@gmail.com

CCAS

Repas Saint Albert

Le CCAS et Guilers Entr'aide proposent aux personnes de plus de 65 ans, de venir partager le repas tous les mardis à la Maison Saint Albert. Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie avant le lundi 16h00. Les repas reprennent à partir du **mardi 3 septembre 2013 (pas de repas au mois d'août)**. **Tarifs** : repas 5,10 € / jus de fruit 0,40 € / vin 0,70 €.

Epicerie Sociale

Permanence **mercredi 14 août de 11h00 à 12h00 et de 14h à 16h30**.

Demande de secours - année 2013/2014

Le CCAS peut accorder des aides en faveur des familles ou personnes en difficulté : aide cantine, accès à l'épicerie sociale, bons loisirs.....

Les demandes de secours doivent être établies auprès du secrétariat du CCAS, **à compter du 27 août**. Il sera possible de prendre RDV le mardi matin et jeudi après-midi. Vous devrez présenter, pièce d'identité, livret de famille, les justificatifs de ressources et charges et le dernier avis d'imposition.

CCAS (suite)

Plan canicule

INFORMATION DE LA POPULATION et mise en place de mesures de prévention : le plan canicule est réactivé comme chaque année au niveau national afin de sensibiliser les personnes âgées ou handicapées et la population en général sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs. Dès maintenant, nous invitons les personnes âgées ou handicapées et particulièrement les personnes isolées, à solliciter leur inscription sur le registre qui permettrait, en cas d'urgence canicule, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette démarche d'inscription doit être volontaire. L'inscription peut cependant être sollicitée par un tiers (famille, voisin, service médical ou paramédical, personnel intervenant à domicile).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service social de la Mairie au 02 98 07 61 52 (code 5).

Urbanisme/Voirie



Déclarations préalables de travaux :

MEYNCKENS Jean-Luc, Keredern, véranda
TANGUY Jean-François, Menhir, rénovation
TANNEAU Jean-Pierre, 25 rue Pasteur, clôture
UGUEN Gérard, 2 rue Henri Matisse, habillage des carrés de cheminées
SIMON Maurice, 37 rue Victor Ségalen, véranda
HERVE Eric, 260 rue Emile Masson, ouverture d'une fenêtre

Demandes de permis de construire :

BATANY Fabrice, 75 rue Paul Emile Victor, maison individuelle.
TREGUER Jean-Noël / MOULIN Valérie, 105 rue Paul Emile Victor, maison individuelle.
BERRAHO Kevin, 30 rue Jean Antoine Houdon, garage.

Avis de mise à disposition du public

Projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) concernant les routes recevant plus de 16 400 véhicules par jour. La ville de Quimper, le Conseil Général du Finistère et Brest métropole océane sont gestionnaires d'infrastructures concernées par la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, transposée en droit français par l'ordonnance n°2004-1199 du 12 novembre 2004. Les voies concernées se situent sur les territoires des 11 communes suivantes : Brest, Bohars, Combrit, Concarneau, Ergué-Gabéric, Gouesnou, Guilers, Le Relecq-Kerhuon, Plomelin, Pluguffan et Quimper.

Depuis le 17 juin et jusqu'au 13 septembre 2013, le PPBE ainsi qu'un registre destiné à recueillir les observations du public est mis à disposition dans les lieux suivants (aux heures et jours habituels d'ouverture) : à l'Hôtel de ville de Quimper, service juridique, 44, place Saint Corentin, 29000 Quimper ; Conseil Général du Finistère, Centre d'information et de documentation, 2, rue Théodore Le Hars, 29000 Quimper, Brest métropole océane, accueil, rez-de-chaussée, 24, rue Coat ar Guéven, 29200 Brest, ou sur le site internet du Conseil Général : www.cg29.f. Les personnes intéressées pourront aussi exprimer leurs observations par courriel prevention-bruit@cg29.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : PPBE, Direction des Déplacements, Conseil Général du Finistère, 32, boulevard Duplex, 29196 Quimper Cedex. Pendant cette même période, le dossier est également consultable en mairie de Guilers.

Urbanisme / Voirie (suite)

Travaux centre-bourg

Dans le cadre de la mise en place du nouvel itinéraire bus, des travaux vont être entrepris sur l'ensemble du bourg de Guilers. Ces travaux ont démarré rue Charles Le Hir et rue de Kerionoc. Ils consistent à élargir la voie et à refaire les trottoirs et les stationnements rue Charles Le Hir, dans la portion comprise entre les intersections avec la rue Alexandre Lemonnier et la rue de Kerionoc. Un nouveau quai bus sera également aménagé de part et d'autre de la chaussée sur la rue de Kerionoc, à proximité de la Poste.

Dès le 27 août, les travaux reprendront par le réaménagement du giratoire au carrefour de la rue des Ecoles et de la rue de Kerionoc, l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus au niveau du carrefour entre les rues Charles de Gaulle et des Ecoles ainsi que la reprise du carrefour actuel, et enfin la réalisation de deux nouveaux arrêts de bus rue Charles de Gaulle au niveau de la rue Lancelot du Lac et de la rue Lemonnier de part et d'autre du plateau ralentisseur situé devant l'entrée de l'hôpital.

Vie associative

Les Flamboyants

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, sur réservation.

Des groupes d'âge sont mis en place, 3/4 ans, 5/6 ans, 6/8 ans et 9/12 ans.

Au programme de nombreuses sorties, activités, jeux, balades et visites...

Les programmes sont disponibles à l'accueil.

En août, nous proposons des journées à thème autour du poney, animées par Katel Queouon et "les poneys d' Léa", **le mercredi 14 août et le vendredi 16 août**. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Renseignements et inscriptions à l'Accueil de Loisirs Les Flamboyants, rue St Valentin, Maison des Associations, Guilers. Tél : 02.98.07.60.76.

Agora

- Fermeture de L'Agora les samedis matins **jusqu'au 24 août**.
- Fermeture de L'Agora **du 27 juillet au 18 août**.

Guilers Accueille

Le club sera ouvert tous les mardis durant les vacances.

Sport

Amicale laïque - section cyclotourisme

Août. Départ 8h - circuit n°27.

Vie commerciale

Vision Plus

Le magasin sera fermé pour congés d'été **du samedi 3 août à 18h au lundi 19 août inclus**.

Guilers presse

Guilers presse informe sa clientèle que le magasin restera ouvert tout l'été. **Jusqu'au 25 août**, les horaires seront les suivants : de 7h à 12h15 et de 16h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h le dimanche. Fermé le mardi après-midi durant cette période. Retour aux horaires habituels **le 26 août**. Bonnes vacances à tous.

André Pizza

André Pizza informe sa clientèle qu'il est absent **jusque fin août inclus**.

Pressing des Bleuets

Chantal et René ROUE vous informent de la réouverture du magasin après congés **le mardi 20 août**.

Heures d'ouvertures : - 8h30 - 12h15
- 13h30 - 19h

Fermé le lundi.

Groupama

Votre agence vous accueille **du 9 juillet au 6 août**.

Horaires d'ouverture le matin (fermé les après-midi) : mardi de 8h30 à 12h15, mercredi de 8h30 à 12h15, jeudi de 10h à 12h15, vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 8h30 à 12h15 (**fermé le 3 août**).

Sty'l Canin

Le salon de toilettage est fermé pour congés **jusqu'au lundi 5 août**. Réouverture **le mardi 6 août** dès 9h.

Divers

Perdu / Trouvé

- Perdu** :
- Un lapin adulte « bélier » blanc et noir
 - Des clés sur porte-clés scoubidou
 - Un portable de marque NOKIA à clapet noir
 - Chien croisé berger allemand/border collie

Trouvé : un compteur stationnement.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52.